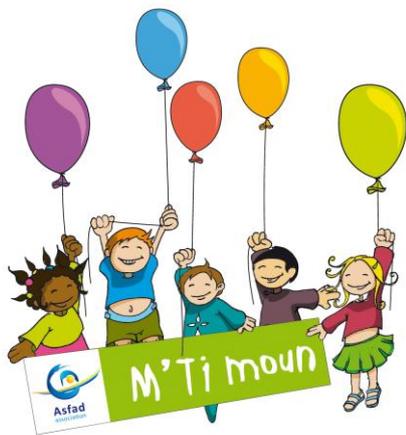




RAPPORT D'ACTIVITE 2017

POLE PETITE ENFANCE



SOMMAIRE

PARTIE 1	5
I – Le gestionnaire	6
II - Historique	7
M’ Ti moun, Etablissement d’Accueil.....	10
du Jeune Enfant (EAJE)	10
a) Les espaces dédiés aux enfants	10
b) Un espace dédié aux parents	11
c) Les espaces dédiés aux salariés	11
d) Les prestations proposées	12
e) Les salariés intervenant au multi accueil	13
f) Formation en 2017	15
I – L’activité.....	16
a) Les inscriptions	16
b) Les mouvements.....	16
c) Fréquentation des enfants	18
II – Etude sociologique.....	21
a) L’origine des partenaires	21
b) Composition familiale	21
III – La vie du multi accueil.....	22
g) <i>L’aménagement de l’unité ROSE</i>	27
h) Un espace multi sensoriel	28
i) Fête de fin d’année	30
j) L’accueil des stagiaires	30
PARTIE 2	31
I – Analyse des résultats comptables 2017	31
a) <i>Les charges</i>	31

<i>b) Les produits</i>	31
<i>c) Résultat</i>	31
II - Conclusion	32
Annexes	33
PARTIE 3	35
Papot'jwé	35
I – Présentation	36
II – Analyse des résultats comptables 2017	38
<i>a) Les charges</i>	38
<i>b) Les produits</i>	38
<i>c) Résultat</i>	38
III - Conclusion	39
Annexes	40

PARTIE 1

I – Le gestionnaire

Le multi accueil **M' Ti moun** et le LAEP - Lieu Accueil Enfants Parents - **Papot 'jwé** sont gérés par l'association Asfad.

Le siège de l'association se situe au 146 A, rue de Lorient à Rennes.

Téléphone 02 99 59 60 01 - Fax 02 99 59 24 28

Siège : siege@asfad.fr

www.asfad.fr

L'association est organisée en 4 pôles d'activité :

- Pôle Petite Enfance
- Pôle Cohésion Sociale
- Pôle Protection de l'Enfance
- Pôle Insertion socio-professionnelle

Voir organigramme¹

Les statuts de l'association sont à la disposition des familles.

L'assemblée générale a lieu 1 fois par an².

¹ Annexe 1 : organigramme

² Annexe 2 Conseil d'administration

II - Historique

➔ 1969

Création de l'Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF) où des militantes se regroupent pour venir en aide aux femmes divorcées ou séparées.

➔ 1977

Création d'un Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) de 140 places, destiné à protéger, héberger, réinsérer des **femmes avec enfant(s)** sans limite d'âge, confrontées aux difficultés conjugales (ouvert 24 h/24).

Une nursery est ouverte pour l'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans.

➔ 1981

Deux nouveaux agréments sont « greffés » au CHRS :

- Ouverture d'un centre maternel pour femmes enceintes ou avec de très jeune(s) enfant(s) afin de faciliter et de faire évoluer la relation mère-enfant.
- **Agrément crèche pour permettre l'accueil des enfants du quartier (5 places ville de Rennes).**

➔ 1983

L'AFCF se retire au profit d'une nouvelle association s'intitulant : ASSOCIATION pour les FAMILLES en DIFFICULTES (ASFAD). Ses statuts permettent d'accueillir aussi bien des femmes avec enfant(s) que des hommes avec enfant(s) ou des familles en reconstitution de couple.

Augmentation du nombre de places « crèche » réservées aux familles du quartier (17 places/30).

➔ 2001

L'ASSOCIATION pour les FAMILLES en DIFFICULTES (ASFAD) devient l'Association pour l'ACTION SOCIALE et la FORMATION à l'AUTONOMIE et au DEVENIR (ASFAD) qui a pour but :

- D'accueillir, protéger toute personne en situation de vulnérabilité, prioritairement les femmes vivant des violences.
- De promouvoir et mettre en œuvre toutes actions nécessaires à la démarche d'accueil et d'insertion.
- De participer à l'évolution de la société en faveur des publics en difficultés.

➔ 2002

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales met en œuvre la **Prestation de Service Unique - PSU** - et demande aux établissements d'accueil à la fois de s'adapter aux besoins des familles et de modifier leur gestion quotidienne afin d'optimiser les places d'accueil (mise en place de contrat d'accueil personnalisé).

➔ **2004**

Démarche de projet pour la construction d'un multi accueil collectif et familial de 45 places.

➔ **2012**

Ouverture du multi accueil collectif de 45 places, « M'Ti moun », le 15 juin 2012 au 146 D, rue de Lorient à Rennes. Recherche de réservataires de places (14 places sur 45) ; réponse à des appels d'offre.

➔ **2015**

Augmentation du nombre de places pour les enfants rennais : passage de 17 à 18 places.

➔ **2016**

Nouvelle organisation des établissements et services de l'ASFAD par pôles.

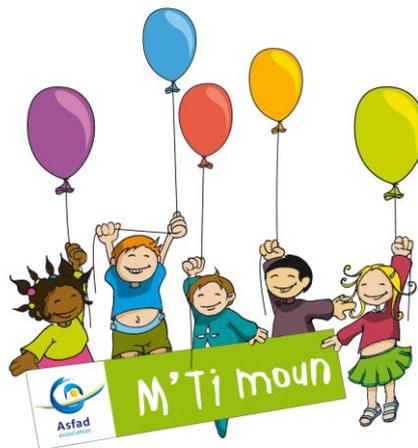
➔ **2017**

Augmentation du nombre de places pour les enfants rennais : passage de 18 à 22 places.
Ouverture du LAEP- Lieu Accueil Enfants-Parents- « Papot'jwé », le 1^{er} septembre 2017.



Asfad
association

Multi accueil
M'Ti moun



Multi accueil
M'Ti moun

Multi accueil
M'Ti moun
146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 80 33
Fax 02 99 59 24 28
mtimoun@asfad.fr

www.asfad.fr

M' Ti moun, Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

La structure a un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour 45 places. Les enfants sont accueillis de 2 mois jusqu'à 5 ans révolus.

a) Les espaces dédiés aux enfants

Ils sont accueillis en âges mélangés dans 2 unités de vie :

- unité ROSE : 25 enfants
- unité VERTE : 20 enfants.

Un lieu est réservé pour les bébés et délimité par des barrières et des meubles dans chaque unité. Un autre espace est circonscrit pour les repas mais également utilisé pour des temps de jeux, d'histoires... Nous avons aménagé des coins, pour les jeux d'imitation. Les 2 unités donnent sur le jardin. L'aménagement des 2 unités s'adapte à l'évolution des âges dans le groupe d'enfants.

Il existe une salle d'activité, pour un groupe de 5-6 enfants et une grande salle multi activités, attenante à un patio, ce qui permet aux enfants d'être en extérieur. La salle de change est commune aux 2 lieux de vie.

Pour le sommeil, les enfants sont répartis dans 8 chambres.

La cuisine comporte 2 parties (propre et sale) avec un accès extérieur pour l'acheminement des repas. Nous sommes en liaison froide avec un prestataire extérieur.



Jardin



Cuisine



Unité rose



Patio

b) Un espace dédié aux parents

- L'« espace parental » se situe à l'entrée du multi accueil et facilite les échanges entre les parents. Nous avons le souci d'intégrer les parents dans le multi accueil. Mise en place d'un prêt de livres organisé par les parents.
- Le salon est utilisé par :
 - Les mamans qui allaitent (fautail d'allaitement).
 - Le médecin pédiatre, pour les visites médicales des enfants.
 - La psychologue, lors de rendez-vous avec les familles.
 - Les salariés, lors d'échanges avec les parents, concernant la vie de leur enfant au multi accueil.

De la musique est diffusée dans les espaces communs.



Accueil



Salon

c) Les espaces dédiés aux salariés

Nous avons un espace réservé aux professionnelles comprenant : la salle de repas, deux vestiaires (1 à l'étage, 1 au rez-de-chaussée), la salle de préparation activités et trois bureaux (direction, secrétariat, infirmière puéricultrice/éducatrice de jeunes enfants), ainsi qu'un local entretien, sanitaires, réserves, buanderie.

d) Les prestations proposées

Différents types d'accueil sont proposés :

- Accueil régulier* : lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.
- Accueil occasionnel* : lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels, non récurrents.
- Accueil en urgence* : lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés.

Le multi accueil assure :

- Un accueil des enfants des parents accompagnés dans le cadre du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et du Centre Parental de l'Asfad (13 places).
- Un accueil des enfants rennais et prioritairement les enfants du quartier, Cleunay, St-Cyr, Moulin-du-Comte (22 places).
- Un accueil des enfants des fonctionnaires et agents de l'Etat (12 places).

Enfants CHRS et CM :

L'inscription s'effectue auprès de la directrice pendant les permanences ou sur rendez-vous. Une fiche d'inscription est établie, qui ne vaut pas admission. La personne qui inscrit l'enfant doit exercer l'autorité parentale. L'admission est prononcée par la directrice qui rédige un contrat d'accueil suivant les besoins de la famille.

Enfants ville de Rennes :

L'inscription s'effectue à l'Etoile. L'admission est prononcée et validée lors de l'instance présidée par l' élu en charge de la commission « petite enfance » de la ville de Rennes, en présence de parents.

Enfants des fonctionnaires et agents de l'Etat :

L'inscription s'effectue auprès de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale) qui relève de la Préfecture et délègue au service MAHMIQUE les inscriptions. Une commission attribue les places et prononce l'admission.

**Définitions CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)*

***M' Ti moun est ouvert de 7 h 15 à 18 h 45,
ce qui correspond à 11 h 30 d'amplitude d'ouverture.***

e) Les salariés intervenant au multi accueil

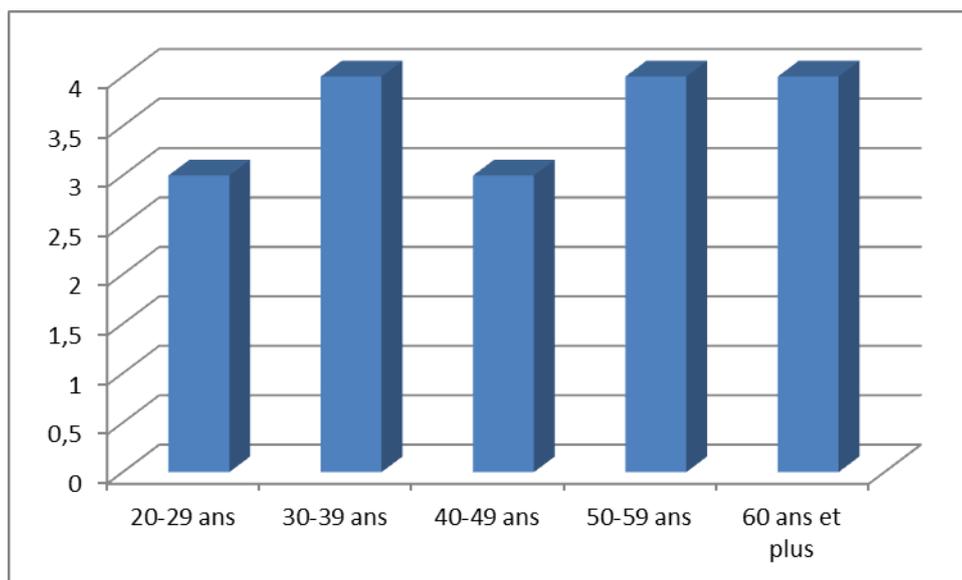
Fonction	Nom	ETP
Directrice du multi accueil	RADIGUE Marie-Anne	1 ETP
Educatrices de jeunes enfants	Julie COLLET, Françoise LAMOUR, Annie PANNIER, départ à la retraite au 1 ^{er} mars 2017	3 ETP puis 2 ETP
Infirmière Puéricultrice	Marie-Hélène PEROU, à compter de juillet 2017	1 ETP
Auxiliaires de puériculture	Marie-Armelle GEMIN, Cécile GERLOT, Sandrine MELLET, Hélène RENAULT, Véronique ROYER, Geneviève RULON, départ à la retraite au 1 ^{er} mars 2017	3 x 1 ETP 3 x 0.90 ETP puis 2 x 0.90 ETP
Aide petite enfance	Anaïs HEUDES-RENAULT, départ septembre 2017, remplacée par Alexandra EON Sylvie LEBESLOUR, Aurélie ROBIN	1 x 0.80 ETP 2 x 1 ETP
Agents de service	Régine BOUSSIN, Mestagouat ESETOU, Ginette IBINGA KOUMAKO Saadia EL FAKIR - détachée à la cuisine	3 x 0.70 ETP 1 x 0.85 ETP
Assistante de gestion	Anne TOQUE	0.50 ETP
Psychologue	Nathalie ERUSSARD	0.13 ETP
Pédiatre	Dr GANTIER	0.10 ETP

Le poste d'Educatrice de jeunes enfants a été remplacé par le poste d'infirmière puéricultrice, 1 ETP à compter de juillet 2017

Le poste d'auxiliaire de puériculture a été remplacé par une aide petite enfance (CAP Petite Enfance) à 0.80 ETP et redistribution de 0.10 ETP à une auxiliaire de puériculture (passage de 0.9 à 1 ETP)

Le personnel des services comptabilité, secrétariat, standard, les services généraux de l'ASFAD, participent au fonctionnement du multi accueil. Les salariés du multi accueil : 17 ETP

Pyramide des âges des salariés du multi accueil en 2017



Nous remarquons 3 tranches importantes :

- 60 ans et +
- 50-59 ans
- 30 - 39 ans

Départs à la retraite

2018	3
2019	5
2020	3
2021	4

Hypothèse retenue, départ à 62 ans.

Le travail de GPEC réalisé les années passées (2016-2017) a permis d'anticiper sur les recrutements en ajustant les métiers nécessaires au sein du multi accueil tout en maintenant le même taux d'encadrement auprès des enfants.

Multiaccueil :
20 salariés
17 ETP

ASFAD :
136 salariés
113.05 ETP

f) Formation en 2017

Madame GERLOT, auxiliaire de puériculture s'est inscrite en 2016 afin de bénéficier d'une VAE pour obtenir le diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Madame GERLOT a validé sa formation et a obtenu le diplôme d'éducatrice de jeunes enfants en 2017.

Suite au travail de GPEC, Madame BOUSSIN a commencé en octobre 2017 une formation agent cuisine afin de pouvoir postuler au remplacement de l'agent de cuisine, au moment de son départ à la retraite. Sa formation prend fin en mars 2018.

I – L'activité

Le nombre de jours d'ouverture pour l'année 2017 est de 232 jours.

Les fermetures de l'établissement en 2017 :

- les trois premières semaines d'août
- la 2^e semaine des vacances de Noël
- deux journées pédagogiques

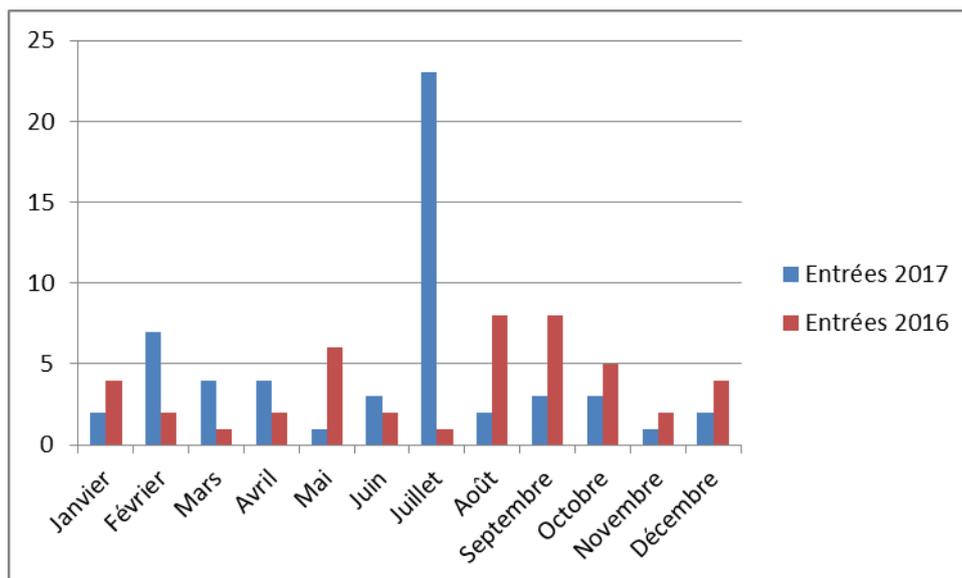
a) Les inscriptions

- 105 enfants ont été inscrits pendant l'année 2017 pour 45 places.
- 1 enfant de plus de 4 ans a fréquenté le multi accueil.

b) Les mouvements

Les enfants entrés

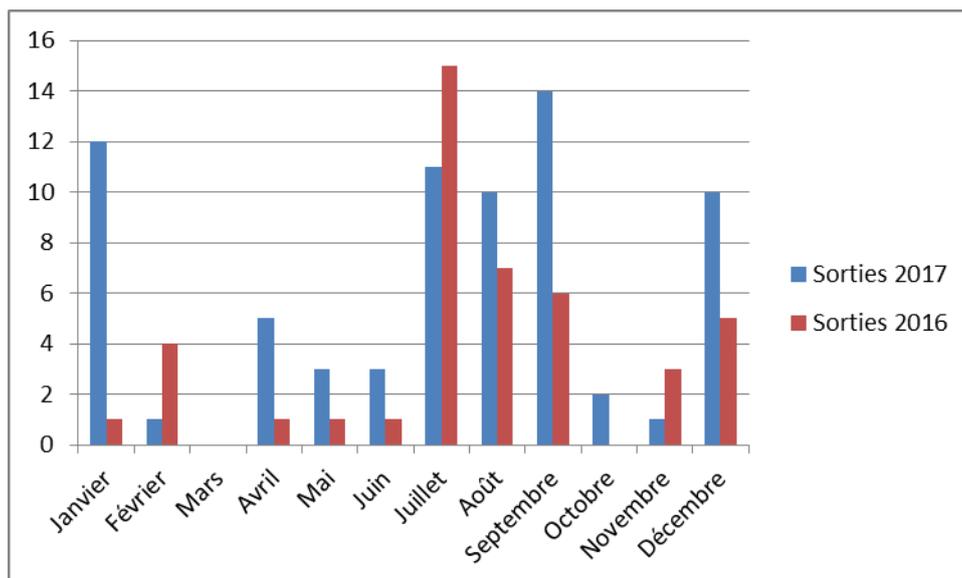
	ENTREES 2017	ENTREES 2016
Janvier	2	4
Février	7	2
Mars	4	1
Avril	4	2
Mai	1	6
Juin	3	2
Juillet	23	1
Août	2	8
Septembre	3	8
Octobre	3	5
Novembre	1	2
Décembre	2	4
	55	45



2017 a été marquée par un fort taux d'inscription des enfants pour une entrée dès juillet, août et septembre et majoritairement au mois de juillet.

Les enfants sortis

	SORTIES 2017	SORTIES 2016
Janvier	12	1
Février	1	4
Mars	0	0
Avril	5	1
Mai	3	1
Juin	3	1
Juillet	11	15
Août	10	7
Septembre	14	6
Octobre	2	0
Novembre	1	3
Décembre	10	5
	72	44



La majorité des sorties s'est effectuée en septembre. Les enfants sont restés au multi accueil jusqu'à la rentrée scolaire. Ce n'est pas toujours possible pour les familles de pouvoir être en congé la semaine précédant la rentrée en école maternelle.

c) Fréquentation des enfants

Le nombre d'heures contractualisées pour l'année 2017 :

ACTIVITE	TOTAL 2017	Rappel chiffres 2016
Nombre d'heures proposées*	120 060 h	122 130 h
Nombre d'heures facturées	82 956,50 h	87 223,25 h
Nombre d'heures réalisées**	69 503,08 h	71 469,53 h

Ecart heures facturées et heures réservées

* nombre de places x l'amplitude horaire x nombre de jours d'ouverture/année.

$$45 \times 11 \text{ h } 30 \times 232 \text{ j} = 120\,060 \text{ h}$$

** Enregistrement de l'heure d'arrivée et de l'heure de départ par les familles, sur l'écran tactile, conformément à la demande de la CAF grâce au logiciel NOE.

- Le contrat est un outil pédagogique pour les familles CHRS et CM. Il correspond au souhait de la maman, qui peut être différent de ses besoins. Nous devons adapter régulièrement le contrat.

- Il y a moins d'activité pendant les périodes de vacances scolaires : les enfants restent en vacances dans la famille ; l'enfant fait de plus petites journées car la famille est présente...
- Les périodes d'épidémie (diarrhée, gastro-entérite, varicelle) ne sont pas programmables.
- Nous avons un marché SRIAS de 4 places qui n'a pas été renouvelé de janvier à août 2017.

Le taux de facturation sert à déterminer notre montant de PSU.

2017		
Heures facturées	82 956.50	
<hr/>		= 119 %
Heures réalisées	69503.08	

<i>Pour rappel 2016</i>		
Heures facturées	87 223. 25	
<hr/>		= 122 %
Heures réalisées	71 469.53	

En référence aux informations CAF, nous nous situons au-delà du taux de facturation recommandé. Le taux de facturation avec fourniture des couches et des repas sert à calculer le montant horaire PSU. Pour 2017, le montant horaire est de 4.73 € de l'heure.

Nous avons diminué l'écart entre les heures facturées et les heures réalisées. Pour cela, nous avons modifié notre règlement de fonctionnement. Toute absence planifiée par les parents et dont nous sommes informée au minimum 3 semaines à l'avance, fait l'objet d'une déduction. Nous sommes vigilants à relancer toute les familles, afin d'obtenir les informations, dans l'objectif de réduire le plus possible l'écart entre les heures facturées et les heures réalisées.

Nous avons différencié le taux pour chacun de nos réservataires.

Les familles CM et CHRS ont un taux de facturation supérieur aux 117 %, en référence CAF. Ces familles ont des difficultés à anticiper du fait de leur situation ; elles sont envahies par leurs problématiques et n'ont pas de visibilité sur le court et moyen terme de ce qu'elles vont entreprendre. La difficulté de régularité de la présence au multi accueil de leur enfant est liée à la précarité de la situation.

Les formules d'accueil proposées :

- Accueil régulier avec contrat
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

Le fait de proposer des contrats au plus proche des besoins des familles entraîne une gestion administrative importante sur une année. Le contrat peut être refait 4-5-6 fois en fonction de l'évolution des besoins des familles et demande une adaptation continue des salariés à chaque situation.

Tableau indiquant les heures facturées et les heures réalisées par financeurs

Financier	Heures facturées	Heures réalisées
ASFAD (CHRS + centre maternel)	18 636,50 h	14 947,87 h
SRIAS	23 754,25 h	20 933,51 h
Ville de Rennes	37 585 h	31 031,40 h

Nous remarquons que les écarts les plus conséquents concernent :

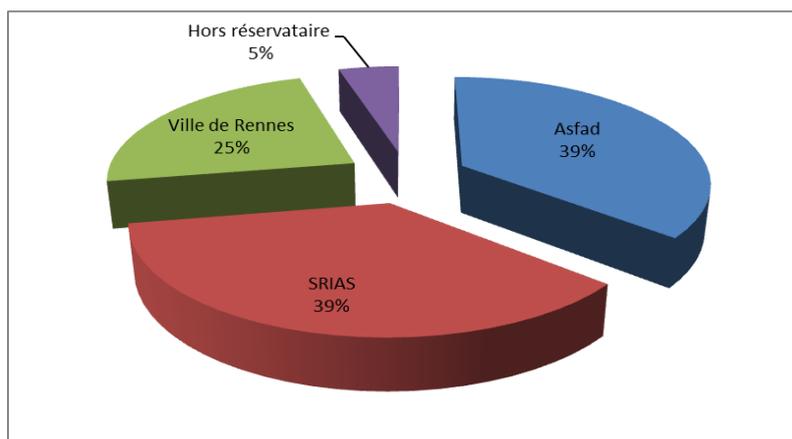
- l'ASFAD, familles CHRS et CM, dont la difficulté est la précarité de leur situation.
- mais aussi la ville de Rennes. Le profil de ce quartier indique une grande mixité sociale et des familles sont elles aussi dans une précarité qui ne leur permet pas d'anticiper les absences de leur enfant.

II – Etude sociologique

a) L'origine des partenaires

Sur 104 enfants accueillis en 2017 :

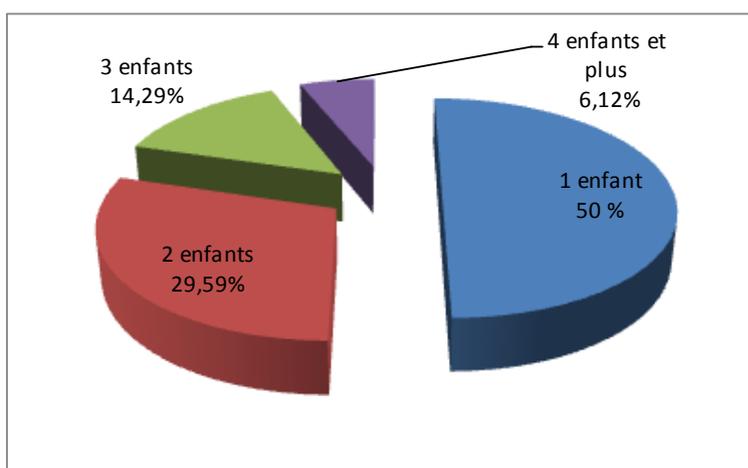
- 40 enfants sont originaires de l'ASFAD -CHRS et Centre Maternel -
- 37 enfants sont orientés par l'Etoile - lieu unique rennais d'information petite enfance-
- 24 enfants viennent via la Préfecture
- 3 enfants sont inscrits hors réservataires



b) Composition familiale

La composition des familles est la suivante :

- 49 familles avec 1 enfant à charge
- 29 familles avec 2 enfants à charge
- 14 familles avec 3 enfants à charge
- 6 familles avec 4 enfants à charge ou plus



En moyenne, les familles ont 1.81 enfant. Ce chiffre est à rapprocher de l'indice de fécondité (source INSEE) qui est de 1.88 enfant en 2017. La majorité des familles a un enfant.

III – La vie du multi accueil

a) Mise en place du mur des familles

L'objectif :

Que chaque enfant amène des photos de sa famille, de son environnement et les affiche sur un mur de la structure afin de :

- faire un lien avec la maison,
- assurer une sécurité affective à l'enfant,
- renforcer le lien entre les parents et la structure d'accueil,
- favoriser la communication des enfants sur ce qu'ils voient...

L'activité a été menée afin de faire participer les familles à la création du mur des familles. Un document a été remis en main propre et expliqué à chaque famille en précisant l'objectif, ce qui facilite les échanges, et les propos sont plus libres.



Le mur des familles

Résultat :

Certaines familles ont apporté la photo dès le lendemain, d'autres non. Mais ces photos sont importantes pour l'enfant, exemple quand la séparation est difficile. Elles sont à hauteur des enfants et en libre accès.

Conclusion :

Ce mur n'est pas encore complètement investi par toutes les familles. Par contre les enfants qui ont collé la photo de leur choix sur ce mur sont très fiers de la présenter et de pouvoir faire les commentaires même si le langage est encore pour certains non verbal. Les enfants ne restent pas sans réaction.

Les enfants aiment regarder les photos du mur des familles, source d'échanges. C'est un support rassurant pour l'enfant.

Suite :

Nous avons constaté qu'au départ des enfants vers l'école maternelle, beaucoup de familles ont repris la photo avec le support en souvenir de ce temps d'accueil à M' Ti moun.

b) Séances d'éveil musical

Nous poursuivons notre atelier d'éveil musical pour tous les enfants, avec Marie, de Terre des Arts. Deux groupes sont organisés entre 9 h et 11 h le vendredi.

- Les bébés
- Les plus de 18 mois

Ainsi, chaque enfant bénéficie d'une animation tous les 15 jours. Nous constatons que ce moment est apprécié de tous les enfants.



Marie Juste,
intervenante musicienne à Terre des Arts, animera
des séances d'éveil musical en 2017, de 9 h à 11 h
aux dates suivantes :

▪ 6 janvier	▪ 2 juin
▪ 13 janvier	▪ 9 juin
▪ 20 janvier	▪ 16 juin
▪ 27 janvier	▪ 23 juin
▪ 3 février	▪ 29 septembre
▪ 10 février	▪ 6 octobre
▪ 3 mars	▪ 13 octobre
▪ 10 mars	▪ 20 octobre
▪ 17 mars	▪ 10 novembre
▪ 24 mars	▪ 17 novembre
▪ 31 mars	▪ 24 novembre
▪ 7 avril	▪ 1 ^{er} décembre
▪ 28 avril	▪ 8 décembre
▪ 5 mai	▪ 15 décembre
▪ 12 mai	▪
▪ 19 mai	▪

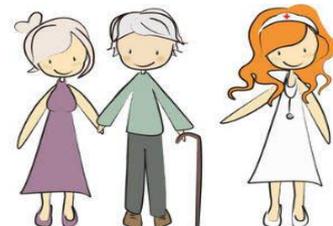


Conclusion :

Nous observons une plus grande écoute et concentration des enfants. Cette animation introduit un rituel dans l'organisation du multi accueil. Les parents sont sensibles à la participation de leur enfant. Ce repère est moteur pour le parent qui met en place les moyens pour s'assurer que son enfant participe à l'atelier. Exemple, arrivée à l'heure pour pouvoir y participer.

Cette activité contribue au bien être de l'enfant et à son développement. La musique est universelle et fédère l'adhésion à l'atelier. Les enfants peuvent s'exprimer librement, et mobilisent tous les sens.

c) Rencontres intergénérationnelles



Nous poursuivons les rencontres avec les personnes âgées de la maison de retraite St Cyr. Les personnes aiment participer aux activités avec les enfants, comme jouer avec la pâte à modeler. Un rituel s'est instauré avec l'éducatrice de jeunes enfants avant le départ, un temps de lecture est proposé avec un groupe d'enfants et les personnes âgées.

d) Prêt de livres organisé par les parents

Le prêt est organisé dans l'espace parents par les parents du multi accueil. Les livres sont mis à disposition par la bibliothèque de Rennes.

Les enfants peuvent emprunter deux livres, et le parent un livre en lien avec l'éducation, la santé qu'ils ramènent lors de la prochaine session.

Le redémarrage en septembre ne s'est pas opéré immédiatement car nous avons dû sensibiliser les nouveaux parents. Depuis octobre le rythme est d'une fois par mois.



e) Action parentalité

Marie, l'intervenante musicienne qui assure l'éveil musical, propose de 16 h à 18 h 15 dans l'espace parents, des moments de chants parents/enfants. Mise en place : dernière semaine avant chaque période de vacances scolaires.

Au mois de juin, l'animation **MUSIQUE ET EAU** s'est déroulée dans le patio. Marie a amené des instruments (calebasse...).

Le beau temps a permis aux enfants et parents de rester jouer dans le patio.



Animation « Musique et eau »



f) Ateliers massages pour les enfants de moins de 12 mois du 17 novembre 2017 au 22 décembre 2017.

Au vu du nombre d'enfants de moins de 12 mois que nous accueillons sur cette période il nous semblait pertinent de proposer une action de parentalité à leurs parents.

Le thème choisi est le massage pour ses bienfaits autant pour le masseur que pour le massé.

En effet, pour les parents, le massage peut permettre de renforcer ses compétences parentales, ou encore de vivre des moments privilégiés avec son enfant, permet une meilleure qualité de sommeil et diminue les hormones de stress. Pour les enfants, le massage apporte une diminution du stress aussi ainsi que un soulagement au niveau de certaines douleurs comme les coliques ou la constipation ou encore les douleurs de croissance. Le massage permet de promouvoir l'établissement du lien d'attachement et favorise un attachement plus sûr.

J'ai pris contact avec une collègue infirmière-puéricultrice en cours de formation auprès de l'association de massage pour animer des ateliers massage parent/enfant. Elle me propose de venir mettre en place une session de 5 ateliers. Les parents sont enchantés à l'idée que nous proposons une telle activité sur le temps d'accueil du multi-accueil. Nous proposons alors le créneau du vendredi matin de 9h30 à 11h30.

Les séances s'articulent autour de différents thèmes, d'abord le massage des jambes et des pieds, puis du ventre (troubles digestifs), ensuite de la poitrine, des bras et des mains, puis le visage et le dos et enfin comment adapter son massage aux autres membres de la famille. Un temps d'échange est proposé à chaque séance sur ce que souhaite aborder les parents.

Nous avons des inscriptions et l'activité démarre pleinement le 24 novembre avec 3 couples parent/enfant. Nous nous installons dans une chambre avec des coussins et des matelas à l'anglaise avec une luminosité propice à la détente.

Les parents et les enfants semblent ravis.



Par la suite, nous avons été confrontées à des absences pour maladie des enfants.

En conclusion, nous n'avons pas pu aller jusqu'au terme des 5 séances faute de disponibilité des couples parent/enfant malgré l'ouverture que nous avons pu faire de venir à une découverte du massage même sur une seule séance. Au final, 2 séances ont vu le jour. Le fait que les parents aient repris leur activité professionnelle et que nous demandions un engagement sur plusieurs semaines ont été nos contraintes les plus lourdes. La saison automnale avec sa résurgence de certaines épidémies n'a pas joué en notre faveur non plus. Le retour des parents ayant participé aux séances a été positif.

Les perspectives :

La thématique a beaucoup plu aux parents, elle est donc à conserver.

Nous pourrions proposer différentes modalités soit dès la période de familiarisation quand les parents sont plus disponibles pour permettre un schéma de 5 ateliers complet. Soit inviter les parents sur des séances plus ponctuelles sans engagement.

La dimension du groupe peut être élargie à 5 participants pour permettre des échanges plus riches autour des thèmes abordés et aussi pour la convivialité au sein des parents du multi-accueil ; il reste important que les enfants soient dans des étapes de développement moteur similaires (ne pas mettre un tout petit avec des enfants ayant acquis la marche car les préoccupations parentales ne sont pas les mêmes).

La demande de certains parents est que cela se passe sur des moments où ils sont disponibles donc pour certains en soirée ou alors proposer plusieurs créneaux différents dans l'année. L'été peut être plus pertinent par rapport aux transmissions des virus.

Marie-Hélène Pérou
Infirmière - Puéricultrice.

g) L'aménagement de l'unité ROSE

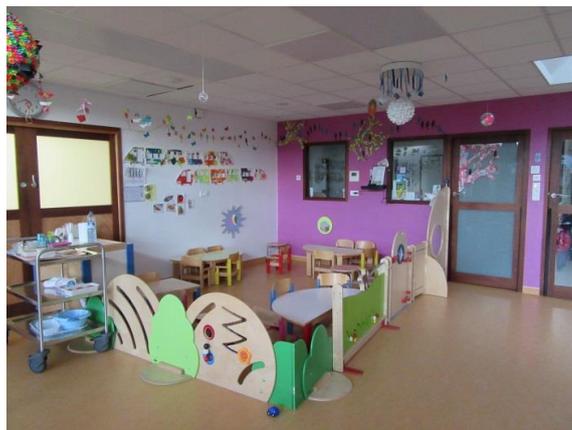
Suite aux différentes observations, échanges entre professionnels ainsi que les réponses apportées au questionnaire proposé, l'aménagement de l'espace concernant l'unité rose a été repensé. Les critères auxquels nous nous sommes attachés sont les suivants : **l'espace bébé était un espace réduit, pas assez isolé du bruit et de l'agitation de l'unité.**

L'espace bébé a donc déménagé dans l'ancien espace repas des moyens-grands. Cet espace plus grand a permis l'installation de :

- un coin sensori-moteur : des tapis de motricité permanents (pente douce, blocs à grimper...) favorisant les différents déplacements, l'exploration de la hauteur, la découverte de nouvelles textures et de densités différentes. Ainsi qu'un miroir avec barre pour inciter les enfants à se hisser en se regardant dans le miroir.
- un coin calme avec tapis au sol, portiques et jeux à préhension facile. Cet espace est installé dans l'angle au fond à gauche, de manière à être davantage isolé du bruit, de la lumière et du mouvement.
- un coin repas à l'écart du coin calme pour bien distinguer les différents espaces.

L'espace moyens-grands comprend un :

- un coin jeux symboliques : avec dinette et poupées pour favoriser le développement de l'imagination, les jeux en interaction, les jeux d'imitation.
- un coin calme : avec achat d'un tapis cocooning pour permettre aux enfants de venir se reposer quand ils le souhaitent dans un espace plus douillet ou permettre des temps de lecture, et d'écoute au calme dans un espace enveloppant et rassurant.
- Un coin jeux de constructions : avec achat d'une nouvelle table demi-cercle et d'un tapis pour former un coin limité, ouvert aux jeux de constructions et de voitures sur tapis.
- Un coin repas, partagé avec les temps d'activité à table (activité manuelles/motricité fine : encastrements, puzzles, grosses perles).



Espace repas et jeux des plus grands

*Claire FLEURE,
Psychomotricienne*

h) Un espace multi sensoriel

Un espace multi-sensoriel a été pensé cette année pour le multi-accueil afin d'offrir un espace de découvertes sensorielles, de détente, d'apaisement et de plaisir aux enfants accueillis.

L'espace multi-sensoriel s'inspire du concept « snoezelen » créé dans les années 70 en Hollande. Le terme « snoezelen » a été inventé à partir de la contraction de deux mots néerlandais : *snuffelen* (renifler, sentir) et *doezelen* (sommoler). Il réunit donc deux idées principales : **la découverte et l'exploration sensorielle associées à un temps de détente, de bien-être et de plaisir.**

Au départ cette approche a principalement été mise en place pour accompagner les personnes en situation de handicap et polyhandicap afin de les accompagner dans un temps de prise de conscience corporelle favorisée par les différentes stimulations et expériences sensorielles et aussi leur offrir un espace de relaxation visant leur épanouissement.

Cette approche se développe aujourd'hui dans les secteurs psychiatriques, gérontologiques et de plus en plus au sein des crèches pour accompagner au mieux le développement de l'enfant en lui proposant des temps de découvertes sensorielles dans des espaces calmes, favorables à la détente.

Le concept s'articule autour de plusieurs dimensions :

- Des propositions d'expériences adaptées autour des différentes modalités sensorielles.
- Le respect de la personne et de son rythme personnel.
- Une attitude bienveillante, empathique et attentive de la part des accompagnants.
- La proposition d'expériences autour du relâchement et de l'accès à un mieux-être.

Pourquoi proposer un tel espace à la crèche ?

Car dès la vie utérine la sensorialité du tout petit est stimulée. Il s'agit donc de poursuivre ce qui a commencé in utero, et d'accompagner l'enfant à découvrir le monde sur un mode sensoriel (à travers les 5 sens : le toucher, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe mais aussi à travers le vibratoire et le vestibulaire -la position du corps dans l'espace-).

C'est un espace libre, sans objectifs précis, dans lequel l'enfant agit à son rythme.

C'est un espace zen, un refuge, qui permet aux enfants de réguler leurs émotions.

La présence de l'adulte favorise un sentiment de sécurité physique et psychique qui permet de désamorcer les angoisses.

C'est un espace relaxant, apaisant

C'est un temps de découverte progressive et qualitative, temps nécessaire au développement psychomoteur de l'enfant.

C'est un espace dans lequel l'enfant est à l'écoute de lui-même, de ses ressentis, ce qui favorise l'écoute et la relation à l'autre.

⇒ **Tout en respectant le rythme de l'enfant, l'espace multi-sensoriel participe à son bon développement, favorise la relation à l'autre et lui offre détente et bien-être.**

Quelle installation pour un espace multi-sensoriel en crèche ?

Dans la salle multi-sensorielle nous devons distinguer trois zones :

- La zone blanche : aménagée avec des coussins, mousses, coin douillet pour favoriser la détente.
- La zone noire : avec des jeux de lumières pour stimuler l'imagination et la sensorialité de l'enfant.
- La zone interactive : invitation à l'exploration par la mise à disposition d'objets de différentes textures.

Si un espace permanent n'est pas possible au sein de la crèche on peut proposer un chariot dans lequel le matériel multi-sensoriel est réuni afin de recréer cet espace.

Matériel :

Afin de permettre la mise en place de cet espace, du matériel spécifique a été commandé : une colonne à bulles lumineuse, une fibre optique multicolore, des balles sensorielles de formes et textures variées, des foulards, des œufs lumineux, des tapis de sol blancs, un tapis sensoriel noir et blanc. Cet ensemble de matériel sera réuni dans un chariot sensoriel.



(photo non contractuelle)

*Claire FLEURE,
Psychomotricienne*

i) Fête de fin d'année

L'association « Souffleurs de rêve » a animé un spectacle « [tékitoi toitéki](#) » le 19 décembre 2017 pour fêter la fin d'année. Des boissons et gâteaux ont été servis ; l'occasion d'un grand moment convivial parents-enfants-professionnels.



j) L'accueil des stagiaires

Diplôme visé	Etablissements	Date		Référente
		du	au	
Stage 3ème	Jean-Moulin	17-janvier	20-janvier	Cécile Gerlot
Bac pro ASSP	Lycée Bréquigny	09-janvier	03-février	Hélène Renault
Agent de service	SAIP ASFAD	29-mai	12-juin	Régine Boussin
Auxiliaire de puériculture	Croix-Rouge	02-octobre	27-octobre	Cécile Gerlot
Auxiliaire de puériculture	Croix-Rouge	06-novembre	15-décembre	Sandrine Mellet
Auxiliaire de puériculture	Croix-Rouge	20-novembre	15-décembre	Véronique Royer
Stage 3ème	TA	15-novembre	17-novembre	Aurélié Robin

Nous poursuivons l'accueil de stagiaires de formations différentes.

Les professionnelles se positionnent ou non comme référentes de stagiaires.

Nous avons accueilli une stagiaire de la classe de troisième qui a fréquenté la crèche de l'Asfad de l'âge de 10 semaines à 3 ans.

PARTIE 2

I – Analyse des résultats comptables 2017

a) Les charges

Total des charges : 1 012 397 €

Soit une évolution de - 12 429 € par rapport à 2016.

Les charges d'exploitation courante correspondent à 129 447€, d'où une diminution de 8 313 € par rapport à 2016, due principalement à une légère baisse des achats des produits d'hygiène (- 2700 €) et fournitures éducatives (- 3 483 €).

Les charges de personnel : 776 712 € soit plus 16 987 € par rapport à 2016. L'évolution résulte principalement du coût des deux départs en retraite (38 000 €) compensés en partie par une baisse des cotisations patronales de 11 000 € (CITS).

Autres charges de structure : 147 703 € soit une augmentation de 19 911 € due majoritairement au coût ponctuel de renégociation des emprunts de 42 000 €. Cette charge supplémentaire est en partie compensée par l'absence de provision pour départ en retraite de 13 700 €.

b) Les produits

Total des produits : 1 058 689 €

Soit une évolution de + 581 € par rapport à 2016.

Cet écart s'explique principalement par :

- La diminution des heures facturées pour 15 902 € du fait de la baisse d'activité suite à la perte de 4 places du marché SRIAS de janvier à août 2017.
- La diminution des produits de réservation de 22 933 € (perte des 4 places SRIAS)
- L'augmentation des autres produits de 47 638 € dus à la reprise sur provision pour départ en retraite de 41 464 € et à une évolution de la reprise sur provision de 9 774 € pour compenser les coûts de renégociation des emprunts.

c) Résultat

Le résultat pour l'année 2017 est positif de + 4 827.40 €. Cet équilibre, malgré un coût net ponctuel de renégociation d'emprunt de 25 500 €, résulte d'une maîtrise des dépenses de charges courantes et des frais de personnel.

II - Conclusion

L'année 2017 est marquée par l'arrivée d'un nouveau métier dans l'équipe encadrante, c'est l'infirmière puéricultrice en CDI, en remplacement d'une éducatrice de jeunes enfants qui est partie à la retraite. Le travail de GPEC avait permis d'anticiper ce futur métier.

L'IDE puéricultrice a mis en place des ateliers massages des enfants avec leurs parents. Cette expérience est à renouveler en 2018 mais la programmation devra se faire avant l'entrée ou pendant la période de familiarisation, car les parents sont encore disponibles, n'ayant pas repris le travail.

Dans le cadre d'un dossier de Fonds Publics et Territoires, nous avons embauché une psychomotricienne sur le dernier semestre. Nous renouvelons notre dossier pour 2018, avec le choix d'une présence régulière de la psychomotricienne une fois par semaine et des missions pour l'animation d'un espace sensoriel ; les enfants apprécient ces temps calmes qui favorisent l'acquisition du langage.

Autre point : nous avons réaménagé l'espace parents avec du mobilier plus contemporain et dans le style des autres mobiliers du multi accueil.

Cet espace est important pour les enfants ; c'est un lieu de transition entre l'extérieur et l'entrée dans les unités – hors de la présence des salariés mais en présence de leur parent, frères, sœurs.

De plus, nous mettons à disposition de l'eau et les enfants prennent plaisir à se servir seuls.

2018 sera marqué par la fin d'un marché SRIAS de 2 places, avec un travail de recherche de réservataires.

2018 verra aussi l'ouverture d'un LAEP pour les enfants accueillis en urgence au CHRS mais aussi un accueil des enfants du quartier, afin de toujours maintenir une mixité sociale et une diversité culturelle.

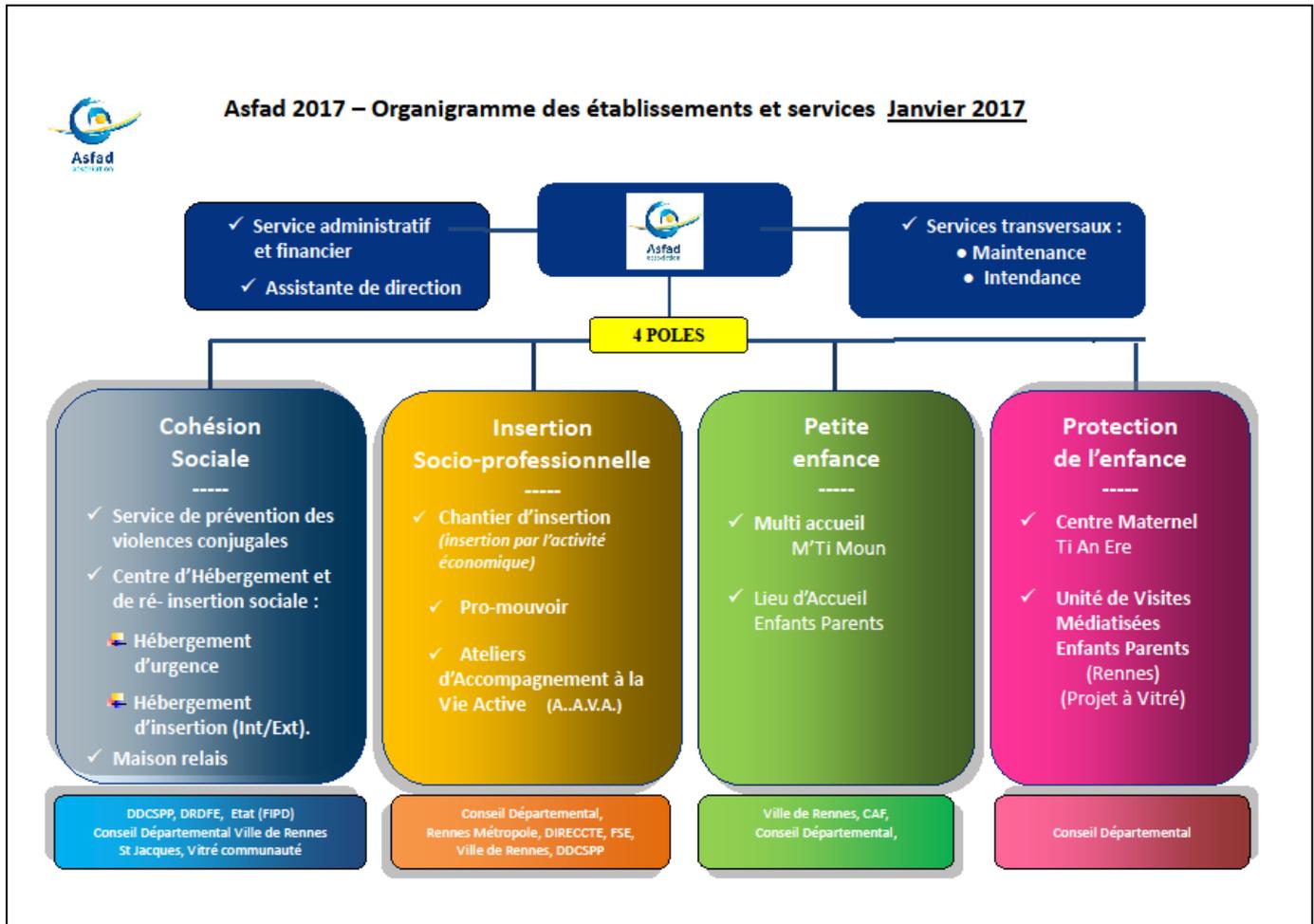
Le multi accueil se doit de rester en veille afin d'agir, d'anticiper les changements futurs pour garantir un accueil de qualité, pour le bien-être, le développement, l'éveil de tous les enfants.

Rennes, le 25 février 2018

*Marie-Anne Radigue,
Directrice Pôle Petite Enfance*

Annexes

Annexe 1 - Organigramme



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR COLLEGE

Année 2017

Collège des personnes physiques issues de la société civile (8 sièges de titulaires) :

BUREAU

- Monsieur KERGOSIEN Jean-Georges (Président)
- Monsieur PAJOT Claude (vice-président vie et stratégies associatives)
- Madame LE GOUX Anne-Marie (Trésorière)
- Monsieur ILLIAQUER Pascal (secrétaire)
- Monsieur DANTON Jean-Jacques (secrétaire adjoint)
- Madame BAGNAUD (membre du bureau)
- Madame CHAPDELAIN (membre du bureau)
- Madame GUILLOUZO (membre du bureau)

Collège des personnes physiques

AUTRES ADMINISTRATEURS

- Madame BATAILLE Marie- Annick
- Monsieur FERLICOT Jacques
- Madame QUASHIE Danielle
- Madame TANGUY Claudie

Collèges personnes morales : (2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants)

- Madame GUILLAUMEUX Karine (ARCHIPEL HABITAT)
- Monsieur le FERRAND Philippe (CHGR)

Collège des représentants légaux des enfants accueillis au multi accueil (2 sièges de titulaires)

Collège des personnes accueillies ou accompagnées (2 sièges de titulaires CHRS et Centre Maternel)

Direction Générale :

Monsieur BOISARD Jean-Luc

Partie 3

Papot'jwé

Lieu d'accueil Enfants/Parents



Asfad
association

LAEP
Papot'Jwé



I – Présentation

Le 1^{er} septembre dernier, l'Asfad en partenariat avec la CAF, a ouvert un nouvel établissement³ :

Papot'Jwé

Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

Au 146 A, rue de Lorient à Rennes (ligne de bus 11 et 14/arrêt Stade Rennes)

Cet espace de jeux et de partage est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s). Les futurs parents peuvent également y participer.

L'accès est **libre, gratuit, sans réservation** et **anonyme**. Seuls l'âge et le prénom de l'enfant sont demandés.

Ce lieu est ouvert le vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 en période scolaire (quelques dates peuvent être proposées pendant les vacances scolaires). Le LAEP est animé par deux accueillants (un professionnel et un bénévole) qui sont à l'écoute de chacun.

PAPOT'JWE est l'occasion pour les parents de s'accorder une parenthèse autour du jeu avec leur enfant. Il leur permet de pouvoir échanger avec d'autres parents et les accueillants présents. Pour l'enfant, c'est un premier lieu de socialisation où il va rencontrer d'autres enfants et adultes. C'est un espace où il va pouvoir développer sa créativité et qui va le préparer progressivement à la séparation en toute sécurité car son parent l'accompagne. Ce n'est pas un lieu où est proposée une activité spécifique mais il est bien conçu comme un lieu d'échange et de partage où les accueillants interagissent en fonction de ce qui se présente et facilitent les interactions.

Durant les trois premiers mois, le travail de l'équipe qui est constituée d'une directrice, de deux professionnels et de bénévoles, était principalement axé sur l'installation de ce lieu, la réflexion autour de l'accueil que nous allions offrir aux familles, l'articulation entre les professionnels et les bénévoles, le travail d'information auprès des partenaires et du grand public. Concernant les bénévoles, nous avons signé une convention avec l'association AGIRabcd. Dans les premiers temps, une bénévole s'est rendue disponible sur tous les temps d'ouverture afin de lancer l'activité. Depuis décembre, de nouveaux recrutements de bénévoles sont en cours. Actuellement, quatre personnes se portent volontaires pour s'investir auprès de ce service.

L'activité du LAEP se réalise dans des locaux que nous partageons avec un autre service de l'ASFAD. De ce fait, chaque vendredi, le professionnel qui arrive à 13 h 30 installe l'espace de jeux et le range à partir de 17 h 30. Nous avons fait le choix que, chaque semaine, le lieu ne soit pas exactement installé de la même façon mais nous faisons en sorte que les enfants et les parents y trouvent des repères en présentant différents espaces : jeux de constructions, coin bébés, coin dinette, espace de

³ Flyer d'ouverture à consulter en annexe

jeux d'imagination et d'imitation, une table pour s'installer afin de dessiner, faire des coloriages, des puzzles, jouer à la pâte à modeler et un espace de déplacement libre...



Afin de lancer l'activité, nous avons organisé un goûter le vendredi 24 novembre 2017⁴. C'est à cette occasion que nous avons accueilli les premières familles.

A ce jour, 6 familles sont venues au LAEP. Trois d'entre elles y reviennent régulièrement ce qui représente 3 mamans et 4 enfants âgés entre 15 mois et 5 ans. Ces familles ont été orientées par le CHRS, le Centre Parental de l'ASFAD et le CIDF. Pour l'instant, seules des femmes avec leurs enfants et parfois enceintes fréquentent ce lieu. Une famille qui réside sur Betton fait le déplacement chaque semaine.

Nous observons que pour ces trois familles, ce lieu a été investi aussi bien par les adultes que par les enfants. Pour certains d'entre eux, ce rendez-vous hebdomadaire est très important. La souplesse des horaires et le fait de ne pas avoir à s'inscrire permet aux familles d'y rester toute l'après-midi ou seulement une demi-heure en fonction de leur désir et/ou de leur besoin.

Les arrivées étant échelonnées, nous devons toujours nous rendre disponibles pour accueillir les nouveaux arrivants. Nous accordons une attention particulière à ce moment aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Rapidement, nous nous sommes rendu compte que les départs pouvaient être compliqués pour les enfants. Nous avons donc instauré un « rituel de fin » afin de pouvoir se dire « au revoir et se donner rendez-vous la semaine suivante ». En début de séance, nous installons toujours au même endroit, une petite marionnette lapin que nous avons nommé PAPOT'JWE. Nous donnons vie à cette marionnette en fin de séance. Les enfants tout comme les parents se sont très vite appropriés ce rituel qui constitue un véritable repère pour chacun.

Afin de soutenir l'équipe, des réunions de fonctionnement ainsi que des séances d'analyse de pratique avec l'intervention d'un intervenant extérieur sont mises en place. Entre septembre et décembre 2017, une séance d'analyse de pratique a eu lieu en présence des professionnels et des bénévoles. Pour 2018, il est prévu que les intervenants puissent bénéficier d'une formation spécifique à l'animation d'un LAEP.

Laurence COURTEILLE, Manuella PEAN, accueillantes.

⁴ Affiche d'invitation à consulter en annexe

II – Analyse des résultats comptables 2017

Préambule : le LAEP a ouvert à partir de septembre 2017, soit 4 mois de fonctionnement avec une ouverture le vendredi après-midi. L'activité se déroule dans les locaux de l'accueil de jour. Les moyens en personnel salariés sont équivalents à 1 direction à 5 %, 2 salariés à 1.13 % et un groupe de 5 bénévoles.

a) Les charges

Total des charges : 7 058 €

- Des charges courantes de 2 210 € constituées principalement d'un loyer et des frais de publicité pour se faire connaître.
- Des charges de personnel de 4 848 € y compris la mise à disposition de la directrice du Multi Accueil.

b) Les produits

Total des produits : 7 058 €

- Des prestations facturées à la CAF pour 1 873 €.
- Des prestations facturées aux établissements de l'Asfad (CHRS, Centre Maternel et Multi Accueil) pour 3 385 €
- Des subventions de la part du Conseil Départemental de 1 000 € et de la CAF de 800 €.

c) Résultat

Le résultat de 2017 est donc équilibré mais il serait souhaitable pour l'avenir de trouver des financements complémentaires.

III - Conclusion

Le nouvel établissement est un outil important pour les familles. Il est complémentaire des établissements déjà existants à l'Asfad et apporte un plus pour le quartier.

En 2018 nous devons poursuivre la communication vers l'extérieur de l'existence de cet espace. L'objectif est de pouvoir proposer un autre temps d'ouverture, le matin, afin de capter d'autres parents (après avoir emmené les enfants à l'école et avant de retourner les chercher pour le déjeuner).

Autre objectif : avoir un « vivier » de bénévoles investis pour faire fonctionner le lieu (5 bénévoles en février 2018).

Rennes, le 25 février 2018

*Marie-Anne Radigue,
Directrice Pôle Petite Enfance*

Annexes

Annexe 1 – Flyer d'ouverture



LE 24 NOVEMBRE 2017

Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents « PAPOT'JWÉ »
propose un goûter de 15h30 à 17h30
Situé à l'ASFAD route de Lorient



PAPOT'JWÉ
Lieu d'Accueil
Enfants / Parents

OUVERTURE
à partir du
vendredi 1^{er}
septembre
2017

Venez **DISCUTER**
ÉCHANGER
entre parents

VOUS AMUSER
avec vos enfants

Deux animateurs Petite Enfance
seront présents pour vous accompagner

Chaque vendredi de 14h30 à 17h30.
En période de vacances scolaires, Papot'Jwé propose quelques dates.

Accès par le bus
Ligne 11 - direction Z.I. Ouest
Arrêt Stade Rennais

146 A

En partenariat avec

LAEP PAPOT'JWÉ
146 A Rue de Lorient
CS 54418
35044 RENNES CEDEX
télé: papotjwe@asfad.fr
www.asfad.fr

Entrée libre, gratuite, sans réservation,
avec vos enfants de 0 à 6 ans.

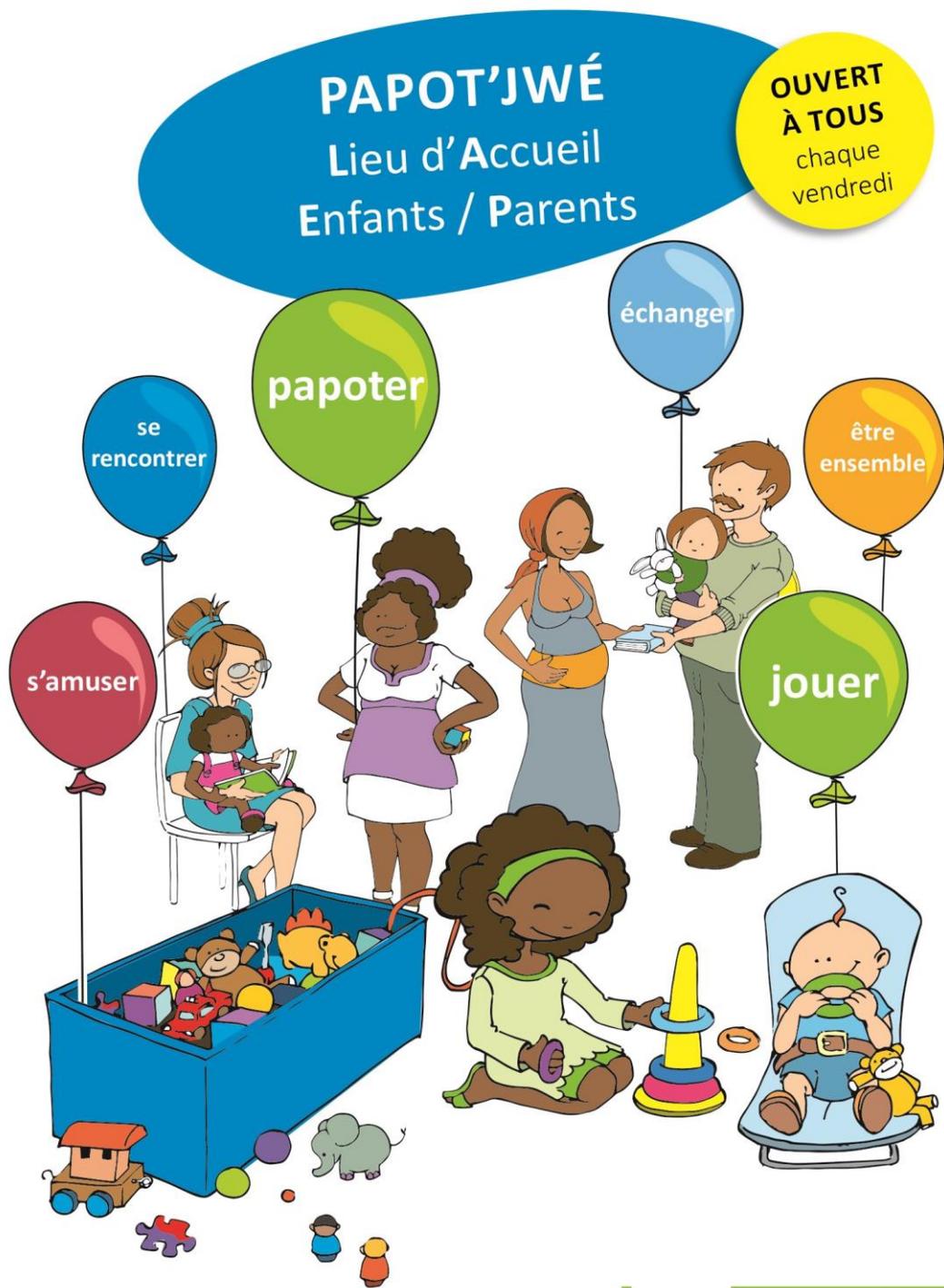
Asfad
Petite Enfance

Ille & Vilaine
Café
Asfad

Chaque famille intéressée peut venir avec ses
enfants (0 à 6 ans)

*C'est un lieu anonyme, libre, gratuit
et sans réservation !*

LAEP 146 A. rue de Lorient – RENNES



Entrée libre, gratuite, sans réservation.
avec vos enfants de 0 à 6 ans.

